

RESSOURCES HUMAINES

GUIDE DES AVANTAGES SOCIAUX

À L'INTENTION DES
EMPLOYÉS PERMANENTS



Canada

 **EDC**
UN MONDE À CONQUÉRIR




VOS AVANTAGES SOCIAUX À EDC

EDC est fière d'offrir à ses employés permanents un programme d'avantages sociaux flexible, concurrentiel et complet. Ce programme est une composante essentielle de votre rémunération, et des efforts d'EDC pour favoriser la santé et le bien-être de ses employés.

Vous trouverez dans ce guide une description sommaire de vos avantages sociaux qui vous aidera à mieux comprendre l'éventail de la couverture offerte et à en tirer parti. Pour que vous puissiez ajuster votre protection à l'évolution de vos besoins, nous avons voulu vous fournir des options de personnalisation.

Ce programme flexible a été conçu de façon à assurer votre bien-être et celui de votre famille. Nous vous encourageons à communiquer ces renseignements à votre conjoint.



Nota – Le présent guide constitue uniquement un document de référence. Les dispositions des contrats et des polices officiels de la compagnie d'assurance prévalent en tout temps sur le présent guide. EDC se réserve le droit, à tout moment et pour quelque motif que ce soit, de modifier toute partie de son programme d'avantages sociaux ou d'y mettre fin, sous réserve des autorisations requises en vertu de la loi.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
APERÇU DES AVANTAGES SOCIAUX	1
PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME	2
SOINS MÉDICAUX.....	2
CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES SOINS PARAMÉDICAUX	3
SOINS DENTAIRES	4
ASSURANCE VIE ET ASSURANCE DÉCÈS ET MUTILATION ACCIDENTELS	5
ASSURANCE MALADIE ET INVALIDITÉ	6
AUTRES AVANTAGES SOCIAUX	8
RÉGIME DE RETRAITE, REER COLLECTIF ET CELI.....	8
PRESTATION COMPLÉMENTAIRE DE CONGÉ DE MATERNITÉ / CONGÉ PARENTAL / CONGÉ POUR CONVENANCE PERSONNELLE.....	8
AUTRES CONGÉS SPÉCIAUX	8
PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS.....	8
SOINS DE SANTÉ VIRTUELS	8
ASSURANCES AUTOMOBILE ET HABITATION.....	8
TRANSPORTS EN COMMUN	8
NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA VIE PRIVÉE.....	9

INTRODUCTION

APERÇU DES AVANTAGES SOCIAUX

Dans le cadre du régime Avantages*flex* d'EDC, vous pouvez ajuster vos avantages à vos besoins ainsi qu'à ceux de votre famille : soins dentaires, soins de santé, assurance vie, invalidité, maladies graves et accident.

C'est vous qui choisissez les avantages et les niveaux de couverture adéquats pour votre famille et vous-même. Chaque année, EDC vous donne des crédits *flex* pour payer votre choix de couverture, mais aussi des crédits *flex* additionnels associés à certains avantages.

Vous pouvez utiliser vos crédits *flex* pour financer :

- des protections au titre du régime;
- une semaine additionnelle de vacances (5 jours);
- un Compte gestion-santé;
- un Compte gestion mieux-être, qui couvre diverses dépenses liées au bien-être;
- le REER collectif d'EDC, votre CELI ou votre REEE de la Canada Vie;
- un don à Centraide ou un organisme de bienfaisance canadien enregistré.

Vous pouvez même vendre une semaine de vacances contre une somme imposable.

Le meilleur dans tout ça, c'est que vous pouvez revoir vos choix chaque année à votre gré!

Les options par défaut, qui fournissent une couverture complète, sont entièrement payées par EDC pour vous et les membres de votre famille admissibles. Si vous avez besoin d'élargir votre couverture, vous pouvez le faire moyennant un coût; il est aussi possible de la réduire pour générer des crédits. Rien de plus simple.

PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME

SOINS MÉDICAUX

AVANTAGE	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3 (PAR DÉFAUT)	OPTION 4
MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE				
• Frais d'exécution d'ordonnance et fournitures médicales pour diabétiques		100 %	100 %	100 %
• Plafond applicable aux frais d'exécution d'ordonnance		12 \$	12 \$	12 \$
• Fréquence des frais d'exécution d'ordonnance pour les médicaments d'entretien		5 fois par médicament	5 fois par médicament	5 fois par médicament
• Livraison par la poste		75 %	95 %	100 %
• Médicaments achetés chez Costco (sauf au Québec)		75 %	95 %	100 %
• Autres médicaments et vaccins préventifs	Refus de la couverture	70 %	90 %	100 %
• Déboursement maximum par personne		4 000 \$	2 000 \$	S. O.
• Remboursement des frais médicaux	Disponible seulement si vous avez déjà une protection ailleurs	80 %	100 %	100 %
• Médicaments de fertilité		20 000 \$ à vie*	20 000 \$ à vie*	20 000 \$ à vie*
• Pharmacogénétique		Incluse	Incluse	Incluse
SERVICES PROFESSIONNELS				
• Maximum combiné par année civile pour les praticiens en santé mentale agréés (conseillers cliniciens agréés; thérapeutes matrimoniaux, familiaux ou de couple; psychanalystes; psychoéducateurs; psychologues; psychothérapeutes; travailleurs sociaux)		2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$

PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME

- Maximum pour les professionnels paramédicaux (acupuncteurs, chiropraticiens, podiatres, diététiciens, naturopathes, massothérapeutes [jusqu'à 500 \$ pour les options 2 et 3 et 800 \$ pour l'option 4 par année civile], ergothérapeutes, ostéopathes, physiothérapeutes, orthophonistes)

500 \$

1 000 \$

1 500 \$

AVANTAGE	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3 (PAR DÉFAUT)	OPTION 4
<ul style="list-style-type: none"> • Garantie complémentaire de soins paramédicaux 	Refus de la couverture	Non incluse	Incluse	Incluse
SOINS DE LA VUE	Disponible seulement si vous avez déjà une protection ailleurs			
<ul style="list-style-type: none"> • Examens de la vue (un par année civile) 		Non inclus	Inclus	Inclus
<ul style="list-style-type: none"> • Lunettes, lentilles cornéennes, chirurgies oculaires au laser 		Non incluses	Non incluses	400 \$ tous les 24 mois
ASSURANCE À L'ÉTRANGER	Incluse (pour l'employé seulement)	Incluse	Incluse	Incluse

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES SOINS PARAMÉDICAUX

Le régime *Avantagesflex* d'EDC fournit une liste exhaustive des professionnels paramédicaux couverts par la formule de base (voir les options de soins de santé).

Les praticiens paramédicaux offrent des services de soin mental ou physique qui ne sont généralement pas couverts par le régime provincial de soins de santé. Pour connaître les services couverts, examinez les options de soins de santé.

Bien que le programme d'EDC soit complet, nous comprenons que certains besoins d'ordre médical puissent impliquer des traitements allant au-delà du régime de base. C'est pourquoi le programme de garanties complémentaires de soins paramédicaux a été créé : il peut élargir votre couverture pour vous aider durant la convalescence d'un trouble de santé chronique ou grave. Ce programme n'est accessible qu'une fois le régime de base épuisé.

Le programme de garanties complémentaires de soins paramédicaux est compris dans les options de couverture médicale 3 et 4. Notez qu'un trouble de santé exceptionnel n'est pas considéré comme un événement de vie majeur et ne permet donc pas de modifier votre couverture avant la période d'adhésion annuelle suivante.

SOINS DENTAIRES

	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3	OPTION 4 (PAR DÉFAUT)
REMBOURSEMENT – Comprend les soins de base, de routine et majeurs	Refus de la couverture Disponible seulement si vous avez déjà une protection ailleurs	80 % des soins de base et de routine	90 % des soins de base et de routine	100 % des soins de base et de routine
		Aucun soin majeur	60 % des soins majeurs	100 % des soins majeurs – tous les frais de laboratoire
				60 % des soins majeurs – prothèses
MAXIMUM ANNUEL PAR PERSONNE		1 000 \$	2 000 \$	3 000 \$
EXAMENS ET POLISSAGE		Tous les 9 mois	Tous les 9 mois	Tous les 6 mois
DÉTARTRAGE		Illimité	Illimité	Illimité
GUIDE TARIFAIRE	Guide en vigueur dans la province où a lieu le traitement			
SOINS ORTHODONTIQUES – Enfants et adultes			Inclus	Inclus
<ul style="list-style-type: none"> • Plafond à vie par personne • Frais de laboratoire 	Non inclus	2 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
		50 %	100 %	

ASSURANCE VIE ET ASSURANCE DÉCÈS ET MUTILATION ACCIDENTELS

	Personnes assurées	Assurance vie – Protection	Assurance décès et mutilation accidentels – Protection
Exigences de base	Vous	1 à 4 fois votre salaire annuel Par défaut : 2 fois	1 à 4 fois votre salaire annuel Par défaut : 2 fois
	Votre conjoint	10 000 \$	S. O.
	Les enfants à votre charge	5 000 \$ par enfant	S. O.
Assurance accident de voyage d'affaires	Vous	S. O.	500 000 \$
Assurance facultative ou complémentaire (payée par l'employé)	Vous	Tranches de 10 000 \$, jusqu'à concurrence de 600 000 \$	Tranches de 10 000 \$, jusqu'à concurrence de 350 000 \$
	Votre conjoint	Tranches de 10 000 \$, jusqu'à concurrence de 500 000 \$	50 % de votre capital
	Les enfants à votre charge	Tranches de 5 000 \$, jusqu'à concurrence de 25 000 \$ par enfant	15 % de votre capital
Assurance maladies graves facultative (payée par l'employé)	Vous et votre conjoint	Tranches de 10 000 \$, jusqu'à concurrence de 250 000 \$	S. O.
	Les enfants à votre charge	Tranches de 5 000 \$, jusqu'à concurrence de 25 000 \$ par enfant	S. O.

ASSURANCE MALADIE ET INVALIDITÉ

	Congés de maladie occasionnels	Invalidité de courte durée (ICD)	Invalidité de longue durée	
			OPTION 1 (PAR DÉFAUT)	OPTION 2
Description	EDC fournit jusqu'à dix jours de congés de maladie occasionnels payés. S'il vous faut plus de 10 jours de congés de maladie occasionnels durant une année civile, votre dossier sera transmis à un tiers-gestionnaire chargé des invalidités. L'attribution de congés additionnels payés se fera sur approbation et sur présentation d'une preuve médicale.	Les prestations d'ICD débutent immédiatement en cas d'accident ou d'hospitalisation (y compris d'une chirurgie) ou après 8 jours consécutifs d'absence en cas de maladie. Pour obtenir des prestations d'invalidité de courte durée, vous devez présenter une demande au tiers-gestionnaire chargé des invalidités et la faire approuver.	L'assurance invalidité de longue durée couvre la perte de revenu durant une invalidité prolongée. Après une période d'attente de 26 semaines (ICD), tous les congés pour raisons médicales relèvent de l'assurance invalidité de longue durée.	
Avantage	10 jours	100 % de votre salaire hebdomadaire pendant les 4 premières semaines d'absence 80 % de votre salaire hebdomadaire pendant les 13 semaines d'invalidité suivantes 70 % de votre salaire hebdomadaire pour les 9 semaines restantes	<ul style="list-style-type: none"> • 70 % du salaire mensuel • Prestations d'invalidité de longue durée imposables • Maximum sans preuve : 15 000 \$ • Indemnités maximales : 25 000 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage du salaire mensuel : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 65 % de la première tranche de 4 000 \$ ➤ 50 % de la deuxième tranche de 4 000 \$ ➤ 40 % du montant restant • Prestations d'invalidité de longue durée non imposables • Maximum sans preuve : 15 000 \$ • Indemnités maximales : 25 000 \$

PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME

Payé par :				
	EDC	EDC	Primes payées par EDC; prestations payées par la compagnie d'assurances	Primes payées par vous; prestations payées par la compagnie d'assurances

* La section « Précisions sur le programme » du présent guide ne constitue qu'un résumé. Elle doit être lue en parallèle des documents accessibles sur le microsite *Avantagesflex* d'EDC, dont le livret de la Canada Vie sur les avantages, ainsi que des lignes directrices et des guides du programme dans le Carrefour des RH. Les informations fournies dans la politique ont toujours préséance.

AUTRES AVANTAGES SOCIAUX

RÉGIME DE RETRAITE, REER COLLECTIF ET CELI

EDC offre un régime de retraite concurrentiel. Des précisions se trouvent dans le Carrefour des régimes de retraite et de l'épargne collective sur *Le fil conducteur*.

PRESTATION COMPLÉMENTAIRE DE CONGÉ DE MATERNITÉ / CONGÉ PARENTAL / CONGÉ POUR CONVENANCE PERSONNELLE

EDC complète à hauteur de 95 % les prestations d'assurance-emploi pendant 26 semaines pour la mère naturelle ou pendant 18 semaines pour les parents biologiques, adoptifs ou reconnus par la loi. Pour être admissibles à la prestation complémentaire, les employés doivent avoir travaillé à temps plein et de manière permanente pendant au moins 6 mois, et terminé leur période de probation.

De plus, la prestation complémentaire de 95 % de congé pour convenance personnelle ou pour les parents d'enfants gravement malades est offerte jusqu'à concurrence de 18 semaines.

AUTRES CONGÉS SPÉCIAUX

EDC peut également offrir un congé pour raisons personnelles aux employés pour les aider à répondre à leurs besoins personnels et familiaux importants et à s'acquitter de leurs responsabilités à cet égard.

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Ce programme confidentiel offre de l'aide et des conseils aux employés, aux personnes à leur charge, et aux autres membres de leur famille sous le même toit quant à un large éventail de problèmes d'ordre familial ou professionnel tels que le deuil et la toxicomanie.

Le coût des services d'information et de counseling à court terme est pris en charge par EDC. Le coût des services spécialisés est à votre charge, mais beaucoup d'entre eux peuvent être couverts par votre régime de soins médicaux.

SOINS DE SANTÉ VIRTUELS

Offerts en tout temps partout au Canada, les soins de santé virtuels permettent aux employés de consulter des professionnels de la santé sans quitter leur domicile. Si vous avez un problème de santé non urgent, allez sur l'appli ou en ligne et communiquez avec un professionnel par texte, vidéo ou téléphone. Encore mieux, les participants au régime peuvent le faire au moment qui leur convient.

ASSURANCES AUTOMOBILE ET HABITATION

Vous pouvez obtenir de l'assurance automobile et de l'assurance habitation à tarif réduit et bénéficier du paiement des primes par retenues salariales auprès de la compagnie d'assurances la Personnelle.

TRANSPORTS EN COMMUN

EDC encourage l'utilisation des transports en commun en offrant à ses employés à temps plein et à temps partiel la possibilité de profiter d'une remise sur l'abonnement de transport en commun de 15 %.

Pour en savoir plus sur ces avantages, y compris sur votre admissibilité, consultez le Carrefour des RH. Les guides du programme, les lignes directrices et les politiques ont toujours préséance sur le présent résumé.

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA VIE PRIVÉE

EDC et son assureur reconnaissent et respectent votre droit au respect de la vie privée. Lorsque vous présentez une demande d'adhésion ou de prestations, l'assureur ouvre un dossier personnel confidentiel. Les renseignements qu'il contient sont utilisés dans le cadre de l'administration du programme d'EDC, par exemple pour :

- déterminer votre admissibilité;
- vous inscrire;
- analyser vos demandes de règlement et verser des prestations;
- gérer vos demandes de règlement;
- effectuer des vérifications en règle de l'admissibilité et des demandes de règlement;
- effectuer les opérations de souscription, entre autres la tarification et l'analyse des options de conception du programme; et
- préparer les déclarations réglementaires, par exemple les relevés d'impôt.

